

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

9 JUILLET 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Autorisations
administratives en vue de
l'aménagement des rues
au Pain, Ducastel et de la
Procession**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 10 juillet 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 10 juillet 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 juillet 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quinze, le 9 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 2 juillet deux mille quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX*, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU**, Madame ANDRÉ, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur PRIOUX (sauf pour le dossier 15 E 00 et le procès-verbal de la séance du 21 mai 2015)

**Monsieur VILLEFAILLEAU (sauf pour le dossier 15 E 00, le procès-verbal de la séance du 21 mai 2015, le compte-rendu des actes administratifs et le dossier 15 E 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur MIRABELLI à Monsieur LAMY
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame NASRI à Monsieur PIVERT
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame HABERT-DUPUIS
Madame DUMONT à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Madame LIBESKIND

OBJET : AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES RUES AU PAIN, DUCASTEL ET DE LA PROCESSION

RAPPORTEUR : Madame PEUGNET

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a pour objectif de relier la vie des quartiers, d'améliorer la mobilité et de soutenir le commerce du centre-ville qui participe à son attractivité. Pour ce faire, des actions sont en cours telles que l'élaboration d'un nouveau plan de circulation, le développement des zones 30, l'extension du réseau cyclable et la requalification des espaces publics du centre-ville.

Ainsi, la Ville a souhaité profiter des travaux de réhabilitation des réseaux vieillissants de gaz, d'électricité et d'eau potable et de raccordement des établissements scolaires au réseau de fibre optique programmés cet été dans les secteurs des rues au Pain, Procession et Ducastel pour requalifier ces rues afin de développer les modes doux et valoriser l'espace environnant.

L'ensemble des travaux de renforcement sur les réseaux ERDF, GRDF et Suez Environnement ainsi que le raccordement au réseau de fibre optique seront réalisés de juillet à septembre 2015.

Une fois cette phase achevée, la requalification de la rue de la Procession et de la rue Ducastel consistera en la réalisation d'un aménagement urbain qualitatif adapté aux voies piétonnes. L'éclairage public sera modernisé dans un souci d'ambiance et de développement durable. Afin de rendre ces espaces piétons accessibles aux riverains possédant des garages et aux véhicules de secours, des bornes amovibles seront installées en début de rue. Concernant la rue au Pain, la partie roulante sera relevée afin de diminuer le sentiment de coupure généré par la chaussée circulée.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les autorisations administratives nécessaires à l'aménagement des rues au Pain, Ducastel et de la Procession et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

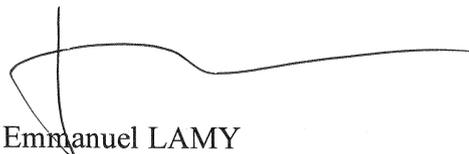
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT (procuration à Madame GOMMIER), Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE votant contre, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les autorisations administratives nécessaires à l'aménagement des rues au Pain, Ducastel et de la Procession et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye